

COMMUNE DE BOURLON

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MAI 2010

PRESENTS : MM. BOYER - LEROUGE - BRUEZ – MASSON – WIART – MERCIER – CUVILLIER – CARPENTIER – LECHAPTOIS
Mmes COQUART - CATTIAUX - BRANCART

ABSENTS EXCUSES : M LAUDE –, Mmes CACHEUX – Melle COUVREUR

1°) **PLAN LOCAL D'URBANISME :**

Le Maire informe l'Assemblée de l'état d'avancement des travaux de réalisation du P.L.U.

Il sera décidé lors de la réunion du 23 juin, de la date de la réunion publique qui aura lieu à la salle communale.

2°) **TRAVAUX :**

1. **Fossé des Minières :**

Devis présenté par l'entreprise Tournay : 7 792 € TTC. Les travaux devront être réalisés fin septembre début octobre.

2. **Fossé rue des Huiches :**

Le Maire informe l'Assemblée qu'il a consulté le service juridique du Conseil Général. Il en ressort que la Commune ne peut s'exonérer des coûts de réparation et d'entretien du fait de l'écoulement des eaux pluviales issues du réseau collectif.

Le Maire indique qu'il se propose de rencontrer les propriétaires riverains afin d'envisager une solution qui sauvegarde les intérêts de chacun.

3. **Voiries :**

Le Maire informe l'Assemblée que dans le cadre de la convention ATESAT, il a demandé des devis relatifs à des travaux concernant :

- rue de l'Abbaye : réfection de trottoirs pour 6 840 € HT (8 180 € 64 TTC)

- rue de la Sablonnière : réfection chaussée et trottoirs pour 101 000 € HT (120 796 € TTC)

- ruelle des Processions : réfection chaussée et trottoirs pour 4 807 € HT (50 001 € 17 TTC)

La réalisation de ces travaux sera programmée pour 2011. Ces devis permettront l'établissement des dossiers de demande de subventions (DGE et FARDA).

4. **Salle communale :**

Dans l'urgence, il est nécessaire de pourvoir au remplacement du chauffe eau pour un cout de 1 316€ 80.

En aout, il sera procédé à des travaux de rénovation intérieure : peinture des murs, menuiseries et plafond.

3°) **FINANCES :**

Sur proposition du Maire, l'Assemblée émet un avis favorable au renouvellement de la ligne de trésorerie de 45 000 € auprès du Crédit Agricole.

4°) **DIVERS :**

1. **Célébration des mariages :**

Durant la réalisation des travaux à la salle d'honneur, la célébration des mariages se fera à la salle communale.

2. **Logement école maternelle :**

Information sur le projet d'installation d'un commerce de proximité.

3. **Réalisation de Bourlon Info N°33 :**

Réunion de la commission le mercredi 2 juin à 19 heures.

Pour extrait conforme,
Le MAIRE,